SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
DRÔME

MARCHE

DE MAITRISE D'ŒUVRE

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Romans-Daumier

Construction / Démolition / Réhabilitation
de 6 logements
38 rue Honoré Daumier 26100 Romans sur Isère

En date du 6 mai 2024

Sommaire

1. OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT 3
2. IDENTIFICATION DES PARTIES 3
2.1. MAITRISE D'OUVRAGE 3
2.2. ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT 3
3. ENVELOPPE PREVISONNELLE DE TRAVAUX 4
4. FORFAIT DE REMUNERATION 4
5. DECOMPOSITION DE LA REMUNERATION et DELAIS 5
6. PLANNING D'EXECUTION de la mission de maitrise d'œuvre 5
7. COMPTEs A CREDITER 6
8. MODE DE REGLEMENT 6
9. DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE 6
10. SIGNATURE DU MARCHE 6
10.1. Signature du marché par le titulaire individuel : 6
10.2. Signature du marché en cas de groupement 6
11. DECLARATION SUR L'HONNEUR et signatures 8
12. DECISION DU MAITRE D'OUVRAGE 8

1. OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

Objet du marché de maitrise d'œuvre : Réhabilitation d'un logement, démolition d'une annexe, et construction de 5 nouveaux logements au 38 rue Honoré Daumier -- 26100 Romans sur Isère

2. IDENTIFICATION DES PARTIES

2.1. MAITRISE D'OUVRAGE

MAITRISE D'OUVRAGE : SOLIHA Drôme, Service DMO (Développement Maitrise d'Ouvrage)
SIRET : 779 472 034 000 49
Nom, prénom, qualité du signataire du marché : Monsieur Witz Denis, Directeur,
par délibération en date du : 18 Mai 2017

2.2. ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché décrites à l'article 2 du CCAP, et conformément à leurs clauses,

❑ Le signataire (ou mandataire dans le cas d'un groupement) :

Nom commercial et dénomination sociale :
Adresse du siège social :
Adresse de l'établissement si elle est différente du siège social :
Adresse électronique :
Numéro de téléphone :
Numéro SIRET :

❑ S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

❑ Engage la société …… sur la base de son offre ;

❑ **OU** L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

Co-contractant :
Coordonnées postales :
Adresse électronique :
Numéro de téléphone :
N° SIRET :

Co-contractant :
Coordonnées postales :
Adresse électronique :
Numéro de téléphone :
N° SIRET :

Co-contractant :
Coordonnées postales :

Adresse électronique :
Numéro de téléphone :
N° SIRET :

Co-contractant :
Coordonnées postales :
Adresse électronique :
Numéro de téléphone :
N° SIRET :

à exécuter l'ensemble des missions du présent marché en respectant les prix et délais d'exécution indiqués dans la suite de ce document.

Conformément à l'article 3.2 du CCAP, en cas de groupement, il ne sera accepté que des groupements solidaires. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

3. ENVELOPPE PREVISONNELLE DE TRAVAUX

L'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est fixée à **570 000 € HT**.

4. FORFAIT DE REMUNERATION

Le forfait provisoire pour la réalisation de la mission de base (incluant l'esquisse) est fixé à …… € HT soit …… € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de … %. Montant TTC en toutes lettres :

……

La rémunération des autres missions de maîtrise d'œuvre est fixée de la manière suivante :

❑ Diagnostic : …… € HT soit …… € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de de … %. Montant TTC en toutes lettres :

……

❑ OPC : …… € HT soit …… € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du marché étant de de … %. Montant TTC en toutes lettres :

……

Les prix portés à l'acte d'engagement ne sont ni actualisables ni révisables. Le montant des rémunérations ne peut varier qu'aux conditions fixées à l'article 8 du CCAP.

La réalisation de l'ensemble de la mission dépendra notamment de l'approbation, par les services compétents de la Commune de Romans sur Isère, du projet tel qu'il leur sera présenté à la fin de la phase esquisse. Si le projet devait être rejeté à ce stade, la mission prendrait fin et le maitre d'ouvrage règlerait au maitre d'œuvre uniquement le travail réalisé lors de l'esquisse (qui

correspondra à 3% du montant total de la mission évalué plus haut), sans qu'il puisse lui être demandé une quelconque autre rémunération ou indemnité.

En cas de groupement, joindre obligatoirement en annexe de ce document un tableau de répartition des honoraires par élément de mission et par cotraitant.

5. DECOMPOSITION DE LA REMUNERATION et DELAIS

Il est demandé à l'équipe de maitrise d'œuvre de ventiler sa proposition de rémunération des différents éléments de mission en suivant les pourcentages indiqués dans le tableau suivant, et en complétant également les délais prévisionnels de chaque phase :

Eléments de mission	Taux de rémunération article 8.3.1 du CCAP	Montant HT de la prestation	Délai en semaine
Esquisses	3%		
Etudes d'Avant-projet sommaire (APS)	5%		
Etudes d'APD + dossier de PC	5%		
Etudes de projet	5%		
Assistance marché travaux (DCE + analyse + marchés)	10%		
Etudes d'EXE	7%		
DET	50%		
OPC*	8%		
Assistance réception et GPA	7%		
Montant total HT	**100%**		

**Si ces missions ne sont pas attendues, la part de leur rémunération mentionnée dans ce tableau sera répartie sur les autres missions.*

Le point de départ des délais de présentation des documents est fixé à l'article 7 du CCAP.

6. PLANNING D'EXECUTION DE LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

La durée d'exécution du marché de maitrise d'œuvre démarre à compter de la date de notification du marché, matérialisée par un ordre de service et se termine à la fin de la garantie de parfait achèvement applicable aux marchés de travaux.

Il est demandé à l'équipe de maitrise d'œuvre de proposer une réponse calendaire à sa mission qui respecte une durée d'exécution globale maximale de 36 mois.

La durée globale prévisionnelle **d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre** est estimée par le maitre d'œuvre à …… mois.

La durée prévisionnelle **d'exécution des travaux** est estimée par le maitre d'œuvre à …… mois, à compter de la date de notification des ordres de service de démarrage aux entrepreneurs, et jusqu'à la réception des travaux.

7. COMPTES A CREDITER

Chaque membre de l'équipe de maitrise d'œuvre fournira le Relevé d'Identité Bancaire de son entreprise.

8. MODE DE REGLEMENT

Le règlement des sommes dues se fera par virement bancaire.

9. DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE

L'offre est valable uniquement si son acceptation est notifiée par le maitre d'ouvrage dans un délai de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date de remise des offres fixée dans l'avis de consultation.

10. SIGNATURE DU MARCHE

10.1. SIGNATURE DU MARCHE PAR LE TITULAIRE INDIVIDUEL :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	**Lieu et date de signature**	**Signature**

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

10.2. SIGNATURE DU MARCHE EN CAS DE GROUPEMENT

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(article R. 2142-24 du Code de la commande publique)* :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

❑ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement : *(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

- ❑ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ; *(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

- ❑ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public; *(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

- ❑ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe. *(préciser l'étendue du mandat et joindre les pouvoirs en annexe.)*

❑ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement : *(Cocher la case correspondante.)*

- ❑ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

- ❑ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;

- ❑ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous : *(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)*

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	**Lieu et date de signature**	**Signature**

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

11. DECLARATION SUR L'HONNEUR ET SIGNATURES

J'affirme (nous affirmons), sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie à mes / nos torts exclusifs ou de la /des société(s), ne pas tomber sous le coup des interdictions découlant des articles 45 et 48 de l'Ordonnance du 23 Juillet 2015 n°2015-899.

Je certifie (nous certifions) sur l'honneur, et sous peine d'exclusion des marchés publics, que l'exécution des travaux ci-dessus mentionnés, sera réalisée avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L3243-1 à 5 et L1221-13 à 16 du code du travail.

Fait en un seul original,

A le

Signature(s) (*précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")* et cachet(s) de(s) l'entreprise(s) :

12. DECISION DU MAITRE D'OUVRAGE

Le maitre d'ouvrage décide de retenir la proposition décrite dans ce contrat, dans les conditions précisées plus haut (équipe éventuelle, rémunération, délais d'exécutions…), il retient la mission de base ainsi qu'éventuellement les missions suivantes :

❑ Diagnostic

❑ OPC

Pour un montant global de ……..€ HT, soit ……..€ TTC.

Soit un montant TTC en toutes lettres de :

……

A Valence, le.....

Le Directeur, D. WITZ